



Le Président MERELLE, Guy  
8 Rue Salvador Allende  
02500 – HIRSON  
Tél : 03.23.58.41.68 ou 06.63.28.68.64  
EMAIL : guymerelle@hotmail.fr

ASSEMBLEE GENERALE de la 492° Section de Médailleurs Militaires  
d'HIRSON, le SAMEDI 20 FEVRIER 2016 dans les locaux de l'Escadron  
de la Gendarmerie Mobile à HIRSON

+++++

En ce SAMEDI 20 FEVRIER 2016 à 10 H 30 et en ma qualité de  
Président, je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la 492° Section  
de Médailleurs Militaires D'HIRSON.

-----

J'accueille avec plaisir :

- : Mr Jean Jacques THOMAS, Maire d'HIRSON - Président de la Communauté de Communes des Trois Rivières.
- : Mr ANUSET, Jean Marc, Président Départemental des Médaillés Militaires de l'Aisne et Président de la Section des M.M. de VERVINS.
- : Mr DAVENNES, Joël, Secrétaire Départemental et responsable National des EFFECTIFS de la SNEMM.
- : Mr Bernard, RICHEZ, Président du Comité d'Entente des Sociétés Patriotiques.
- : Mrs DEVIN, René, Président Honoraire de notre 492 ° Section
- : La Lieutenante LUZIOLE, Commandant la Communauté des Brigades de Gendarmerie d'HIRSON et AUBENTON. Représentée par Adjudant X....
- : Le Major DAMEZ et l'Adjudant PICCINATO, représentants l'Escadron de GM à HIRSON.
- : Mrs les Présidents, Vice-Présidents et Membres des Sections voisines des Médaillés Militaires
- : - : Mr FIECHA, Pierre, Président de l'Amicale des Porte-Drapeaux de LE NOUVION/LA CAPELLE et HIRSON.
- : Messieurs et Mesdames les Portes Drapeaux.
- : Les correspondants de Presse et vous mes chers camarades que je remercie d'être venus nombreux, ce qui démontre l'attachement que vous portez à notre Section.

Je vous transmets les excuses de :

- : Mr BABSKI, Sous-Préfet de l'Arrondissement de VERVINS
- : Mr MARTIN, Jean-Paul, notre Président Général de la SNEMM
- : Mr BRICOUT, Député-Maire de l'arrondissement de VERVINS.
- : Le Capitaine, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de VERVINS. Représenté par la Lieutenante LUZIOLE.
- : Capitaine GAGATEK, Commandant l'Escadron de GM à HIRSON Représenté par le Major DAMEZ et l'Adjudant PICCINATO
- : Mr LOUVIAU, Christian, notre Contrôleur aux Comptes pour des raisons de santé.

Ainsi que certains de nos adhérents et personnalités invités, retenus par l'âge, la maladie ou encore d'autres raisons ou occupations.

+++++

## TEXTE :

Avant de commencer mon discours, je tenais à remercier toutes les personnes, qui, bénévolement, n'ont pas compté, ni leur temps, ni leurs efforts, pour mettre sur pied cette AG. J'y associe également tous responsables ou personnalités, à des niveaux aussi divers que variés, que ce soit sur le plan financier ou matériel, pour l'aide qui nous ont apportée pour le bon déroulement de cette réunion.. De peur d'en oublier, je ne citerai aucun nom, mais beaucoup se reconnaîtront à travers mes propos.

A travers les deniers événements tragiques que notre pays vient de traverser, liés à la barbarie de certains illuminés, en hommage de tous ceux et toutes celles et de tous ces innocents qui ont payé de leur vie – à la mémoire de notre ancien Vice-Président PIERRON, Arsène et de notre Veuve de Retraité HURPY, Raymonde - à nos défunts membres de la SNEMM et de nos militaires décédés sur les théâtres d'opérations pour la sauvegarde de la liberté, je vous demanderai à tous et toutes de vous lever et d'observer une minute de silence.

## MERCI

### RUBRIQUE : VIE DE LA SECTION EN 2015

---

Comme indiqué par notre Président Général, l'année 2015 nous a apporté bon nombre de changements au niveau de l'ADMINISTRATION et la GESTION des 841 SECTIONS de notre Société Nationale, qu'est la SNEMM.

- : L'informatisation de la TRESORERIE de chaque SECTION est en marche et pour nous, c'est terminé. C'est ainsi que nous avons clôturé notre compte à la CAISSE D'EPARGNE d'HIRSON pour le transférer à la SOCIETE GENERALE à PARIS ; lieu commun dorénavant de la trésorerie de toutes les SECTIONS et UD de la SNEMM.

- : Nous avons également changé le Siège de nos réunions de bureau. Celles-ci ont lieu maintenant dans un bureau du mess de l'Escadron 22/9 à HIRSON et ceci après accord du Commandant d'Escadron. Merci à lui.

- : Au niveau des EFFECTIFS de notre SECTION, un grand changement s'est opéré en 2015. Si au plan NATIONAL, les effectifs sont sans cesse en diminution : 60000 Membres Titulaires et Associés en 2010 pour moins de 50000 en 2015, notre SECTION a le plaisir de vous annoncer que nous sommes en grande augmentation. De 16 Adhérents en 2010, nous sommes passés en 2015 à 39 Membres dont 30 titulaires de la Médaille Militaire.

## EXPLICATIONS :

- Départ de l'adhérent DUSSARD, Patrice à la Section amie et sœur de ST MICHEL en mai 2015.
- : Arrivée de l'adhérent PICALET, Daniel, qui nous vient de TRELON (59)
- : Arrivée de l'adhérent LORIETTE, Éric, qui nous vient de SIGNY LE PETIT.
- : Suite à la demande de dissolution de la SECTION N° 981 de le NOUVION EN THIERACHE demandée par son Président Mr DESIMEUR, Paul et ses membres, nous avons eu la plaisir d'accueillir au sein de notre SECTION leurs 7 membres, à savoir :  
Mrs DESIMEUR, Paul – FIECHA, Pierre – QUIRICONI, Serge – LETERTRE, Robert – LECLERCQ, Francis (Tous Membres Titulaires) + ADIASSE, Serge (Membre Associé) et Mme DESIMEUR, Anne Marie (Dame d'Entraide).
- : Un nouveau Membre Associé Mr COUPEZ, Christian de HIRSON vient également d'adhérer à notre Section. J'ai établi pour lui, un dossier de demande d'obtention de la Médaille Militaire que j'ai transmis à la Chancellerie.

En parlant de CHANCELLERIE, je dois dire que depuis 2012, j'ai déposé 5 dossiers de demande de Médaille Militaire concernant Mrs FOSTIER, Claude – DEPARPE, Roger – LEQUEUX, Rémy – PHILIPOT, Marc et dont COUPEZ, Christian. J'ai adressé une demande à la CHANCELLERIE pour connaître leur degré d'avancement. Une réponse m'a été faite, que je tiens à la disposition des susnommés, en me disant que les dossiers étaient présentés chaque année à la Commission et que si, à ce jour, ils n'avaient pas été retenus, ils devaient s'armer de patience car leurs dossiers étaient représentés d'office chaque année devant la Commission.

A ce sujet et pour vous donner une idée des quotas d'attribution, je vous informe :

- : En 2014 : Sur 801 Dossiers traités au Ministère de la Défense : 107 ont été retenus pour l'attribution de la Médaille Militaire. ----- (1 sur 8)
- : En 2015 : (Chiffres au 01.10.2015) Sur 930 Dossiers traités par le dit Ministère : 69 ont été retenus concernant la Médaille Militaire-----.(1/13)

Cette médaille étant prestigieuse, elle ne s'attribue pas facilement. Messieurs qui l'attendaient, soyez en conscients, tout en étant patients.

- : Comme vous le voyez et à la lecture, notamment, de notre effectif, notre SECTION est toujours aussi active, attractive, dynamique et portée vers l'avenir sur le plan du renouveau. Bienvenue à tous ces nouveaux adhérents et un grand MERCI à tous et toutes de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre SECTION.

## REMERCIEMENTS :

---

---

Au niveau des CHARGES ADMINISTRATIVES et avec toutes ces nouvelles réformes à appliquer, je voudrais également remercier une personne qui nous facilite bien notre tâche. . Avoir un seul et unique intermédiaire dans chaque département au niveau de la GESTION est une très bonne chose car cela devient de plus en plus complexe. Merci à toi JOEL pour ton aide qui nous est aussi précieuse que nécessaire pour transmettre et trouver réponse à nos questions.

-----

## RUBRIQUE : NOTES DE LA SNEMM (Commentaires)

---

---

### 1)- LES RECUS FISCAUX :

+++++ La reprise de la délivrance des RECUS FISCAUX, supprimés en 2011, est annoncée dès le début de l'année 2016. Je les tiens à votre disposition, n'hésitez pas à me les réclamer pour ceux qui ont payé leur cotisation.

Ces reçus étaient réclamés et regrettés par nos sociétaires, plus pour une reconnaissance de l'ETAT pour les médaillés que nous sommes que pour des raisons fiscales. A commencer par moi, qui, lors de l'AG de 2011, s'était insurgé de cette suppression, concernant notre Association en vous disant que j'avais été désagréablement surpris d'apprendre et de lire que nous n'étions plus un ORGANISME D'INTERET GENERAL ? : Car pour entrer dans les conditions de l'art. 200 du CGI et donc, pour pouvoir bénéficier de cette réduction fiscale que l'on venait de nous supprimer, il fallait que cet intérêt général, soit d'ordres : philanthropique, éducatif ; scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de la culture et des connaissances scientifiques françaises (Voilà la réponse qu'il nous était donnée dans cet échantillon pourtant bien large). Et oui, nous n'étions plus les bons élèves de la République.....

Nous, porteurs de cette prestigieuse médaille dont Louis Napoléon BONARPARTE disait que c'était la médaille des « HUMBLES et des GRANDS », nous n'entrons plus dans cette définition, ni dans ses familles. Je terminais en vous disant : Quand, on parle d'une DEFENSE DE LA CULTURE, j'aurais préféré lire : Une CULTURE DE LA DEFENSE. Cette résistance a fini par être entendue sur le plan NATIONAL au regard de ce que je vais vous dire par la suite et qui concerne la création et l'instauration suivante qu'est : ?

## 2)-RESERVE CITOYENNE DE L'EDUCATION NATIONALE :

+++++

La SNEMM a signé avec l'EDUCATION NATIONALE une CONVENTION d'APPUI aux écoles et aux Etablissements scolaires dans chaque académie pour 2016. Cela veut dire quoi ? Il est demandé de promouvoir cette Réserve Citoyenne pour contribuer à faire vivre les VALEURS REPUBLICAINES à l'école. Telle serait ou sera notre MISSION. Il nous est demandé à nous, sociétaires qui seraient désireux de faire partager nos expériences professionnelles et personnelles, d'apporter notre concours à l'école pour la transmission des valeurs de la République. Cela permettra aux enseignants des établissements scolaires, privés ou publics, de faire appel à des intervenants extérieurs, que nous sommes, pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives en matière d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité. De par cette demande et cette signature, on a fini par reconnaître que nous étions effectivement des personnes APTES à travers nos expériences multiples, pour transmettre aux plus jeunes, des notions de citoyenneté, de respect des valeurs républicaines, d'exemples et de tolérance et du vivre ensemble. Je m'en félicite, tout comme les sociétaires de nos sections en France.

## 3)- DRAP TRICOLORE sur les CERCUEILS

=====

- : Bien qu'elle ait reçu l'approbation de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, la MOTION concernant la présence du DRAP TRICOLORE sur le cercueil d'un Médaillé Militaire, a reçu un nouveau refus par le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense avec comme MOTIF :

« « « « Renvois aux textes existants » » » » »

Mais rien n'est définitif et notre PRESIDENT GENERAL n'a pas dit son dernier mot et met tout en œuvre, à son nouveau, pour que ce DRAP TRICOLORE nous soit attribué.

#### 4)- BAISSSE DES EFECTIFS : (Le CANCER de nos SECTIONS)

+++++

« « « Ouvrons le BAN.... « « En 2010, nous étions 60000 Sociétaires et à la fin de l'année 2015, nous sommes moins de 50000. Sur ce chiffre, il y a moins de 35000 titulaires de la Médaille Militaire ; le reste étant principalement des Candidats à la Médaille et des Dames d'Entraide.

Notre Président Général Mr Jean Paul, MARTIN a évoqué dans son discours lors du dernier CONGRES, la question concernant la baisse constante des EFFECTIFS sur le plan national mais aussi sur plusieurs points comme des problèmes d'âge et de disponibilités de nos adhérents, des difficultés à trouver des Présidents de sections, etc, etc.... bref , de se poser des questions sur la manière dont nous allons devoir fonctionner dans l'avenir pour la pérennité de notre Société Nationale qu'est la SNEMM.

Il posait les questions suivantes :

Doit-on reconsidérer la représentation de nos structures locales ? Doit-on se regrouper en une seule et unique UNION DEPARTEMENTALE ? Voilà des questions qui vont devenir bientôt d'actualité. Personnellement, ce n'est pas d'aujourd'hui que je les découvre. Ce n'est pas faute de vous l'avoir rappelé lors de chaque AG et de l'avoir même écrit à tous les Présidents des SECTIONS de notre Département ainsi qu'au Président National à PARIS. Personne ne s'en est inquiété, personne ne m'a répondu à mes courriers, mais aujourd'hui et encore plus demain, nous allons devoir trouver des solutions à ces questions qui vont devenir INCONTOURNABLES, si nous voulons continuer à nous retrouver, comme aujourd'hui, pour entretenir les liens sociaux qui nous sont communs et continuer à partager et à échanger entre nous. Sachez que je ne suis pas un PRESENT qui se veut MUET. Réformiste : OUI – Révolutionnaire : NON. J'ai toujours travaillé et dirigé en « ON » et non en « OFF », même si mes paroles ou mes écrits doivent déranger car ne pas saisir la complexité du PRESENT, c'est à terme, condamner l'AVENIR de nos SECTIONS. Dois-je rappeler, comme dit et écrit par notre Président Général, que nous ne sommes pas propriétaires de nos sections, ni de nos fonctions ou de nos adhérents et encore moins de nos structures. Nous sommes uniquement élus et mis en place pour assurer une GESTION et rien d'autre. Alors, messieurs ici présents, je vous laisse à vos réflexions. Doit-on changer de mode de fonctionnement ? FUSION ou rattachement à l'UD – Ou alors, pourquoi ne pas tenter de changer, modifier ou actualiser nos statuts en cours en y incluant d'autres modes de fonctionnement que ceux qui sont en cours actuellement et qui donneraient, par exemple, l'autorisation à chaque SECTION, qui désirerait se regrouper avec une SECTION voisine de garder sa TRESORERIE et son DRAPEAU. Car c'est bien souvent là que le bât blesse. Vaste sujet diront certains, mais sachez qu'obligatoirement, un nouveau mode de gestion sera d'actualité dans un bref avenir et je vous engage, messieurs les responsables des SECTIONS, qui êtes ici, à bien y réfléchir avant qu'il ne soit trop tard. « Fermons le BAN..... »

# LES ANCIENS COMBATTANTS

**Accueil > Le siège communique > Loi des finances pour les détenteurs de la carte "anciens combattants"**

**Loi des finances pour les détenteurs de la carte "anciens combattants"**

*07/01/2016 - Du président général*

**Fiscalité**

**Abaissement de la condition d'âge pour bénéficier de la demi-part « anciens combattants »**

**(Loi de finances 2016 – Article 195 du Code général des impôts modifié)**

Les anciens combattants, titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en application du code des pensions militaires, ainsi que leurs veuves et veufs, peuvent désormais prétendre à une demi-part supplémentaire de quotient familial à partir de 74 ans au lieu de 75 ans. Cette mesure s'applique à compter de l'imposition des revenus de 2015.

**Accueil > Le siège communique > Référent Administratif**

**Référent Administratif**

*27/01/2016 - Du président général*

il appartient donc à notre Société de répondre directement au questionnement des adhérents concernant le monde des anciens combattants.

Madame Maryvonne SAYOS, Administrateur et Responsable de l'Entraide, assurera à dater de ce jour le poste de "Référent Administratif" du Monde Combattant.

Coordonnées : [service.entraide.medmil@orange.fr](mailto:service.entraide.medmil@orange.fr)

01.45.22.66.54 ou 07.89.03.55.54

Paris, le 27 janvier 2016

-----

**OBJET** : Délivrance carte du combattant

Elargissement des critères d'attribution de la carte du combattant en faveur des militaires en OPEX (décret du 1er octobre 2015) qui concerne plus particulièrement nos adhérents actifs et retraités (séjour au TCHAD, EX YUGOSLAVIE.....).

Il est donc demandé de diffuser très largement cette nouvelle mesure en insistant sur la détention de la carte du combattant qui ouvre droit :

- à la retraite du combattant (actuellement d'un montant annuel de 670€56 à partir de 65 ans payée semestriellement à terme échu)
- au port de la Croix du combattant,
- au titre de reconnaissance de la nation,
- à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'Etat qui bénéficie d'avantages fiscaux,
- à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 74 ans (transmissible au conjoint survivant âgé de 74 ans)
- à la qualité de ressortissant de l'ONAC-VG et à ses avantages (bénéfice de sa politique d'action sociale et de solidarité....)
- au privilège de voir son cercueil recouvert d'un drapeau tricolore lors de ses obsèques.

Il semblerait que certains de nos adhérents ignorent encore l'application des nouveaux critères d'attribution pour la quatrième génération du feu. Les demandes sont effectuées à l'aide de l'imprimé joint à la présente auprès de l'ONAC-VG de son département.

-----

5)- Concernant le BUREAU DIRECTEUR DE NOTRE SECTION :

=====

- : Régulièrement, car nous ne tombons pas en sommeil après notre AG annuelle, et plusieurs fois dans l'année, nous tenons des REUNIONS de BUREAU pour discuter de l'évolution et des projets de notre Association. Je profite de notre AG pour inviter ceux et celles qui désirent poser des questions, de se rapprocher auprès des membres de notre bureau pour qu'on puisse les évoquer et ainsi leur donner la meilleure des réponses. N'oubliez pas que dans le sigle SNEMM, il y a le mot ENTRAIDE alors si, un des nôtres se trouve dans des difficultés, nous essayerons et mettrons tout en œuvre pour l'aider, même financièrement en établissant un dossier de SECOURS auprès de notre Siège à PARIS.

- : Concernant les Veuves de nos défunts Médailleurs, nous ne les oublions pas en leur attribuant chaque année un COLIS de NOEL. La presse locale à NOEL 2014, s'en est fait l'écho en diffusant un article avec photo à l'appui. Merci à eux.

- : Tout au long de l'année, nous participons, par notre représentation, à toutes les fêtes patriotiques locales et commémorations nationales avec la présence de notre DRAPEAU. A cet effet, je le dis et je le répète, comme votre Président est absent plus de 6 Mois dans l'année car se trouvant dans le midi de la France, notre section est toujours représentée par un ou plusieurs de nos membres. Ce qui n'empêche le Président, que je suis, d'être présent aux cérémonies à l'endroit où il se trouve. A cet effet, je vous invite à consulter ARTICLES et PHOTOS, pour ceux qui ont INTERNET, sur le SITE de notre SECTION

« « 492SECTIONMEDAILLESMILITAIRESHIRSON.JIMDO » »

- : Cette année, je vais essayer de faire un PHOTO-MONTAGE en MUSIQUE de cette AG que je mettrai sur le SITE INTERNET de notre SECTION. A cet effet, n'hésitez pas à me communiquer les adresses MESSAGERIES de vos enfants, petits-enfants ou autres, de manière que vous puissiez prendre connaissance des articles et photos concernant la vie de notre SECTION.

- : Je profite également de cette AG pour vous dire que si vous connaissez auprès de vous des personnes qui sont titulaires de la Médaille Militaire ou qui pourraient l'obtenir, de nous les signaler de manière qu'on puisse les contacter.

#### 6)-LES PORTE-DRAPEAUX :

=====

Pour leurs nombreuses SORTIES sur le terrain, durant l'année 2015, je tenais à remercier publiquement pour leur disponibilité et leur dévouement sans faille au service du monde patriotique: Mr FIECHA, Pierre, l'actuel Président de l'Amicale des Porte-Drapeaux pour les Secteurs de LA CAPELLE/HIRSON et LE NOUVION -- Mr KAISER, Serge, Vice-Président Départemental Honoraire des Porte-Drapeaux de l'Aisne et Mme BRICOUT, Sylviane, porte-drapeau de notre Section..

A travers ces remerciements, je tenais également, au nom des Adhérents de la 492° Section d'HIRSON, à y associer l'ensemble des hommes et des femmes porte-drapeaux qui les accompagne durant toute l'année sur le terrain et par n'importe quel temps. A titre d'informations, sachez que durant l'année 2015, il y a eu 65 SORTIES OFFICIELLES et PATRIOTIQUES qui ont entraîné la sortie de 967 Porte-Drapeaux et 37 SORTIES pour accompagner un « ANCIEN » à sa dernière demeure qui ont entraîné la sortie de 624 Porte-Drapeaux.

Un grand MERCI à eux.

07 Février	AG des MM à HIRSON
15 Mars	AG des Porte-Drapeaux à HIRSON
19 Mars	Journée des AFN à OHIS – BUIRE et HIRSON
04 Avril	AG Ossuaire à EFFRY
26 Avril	Cérémonie de la déportation à MONDREPUIS et HIRSON
8 Mai	Cérémonie du 08 Mai à HIRSON
14 Mai	Cérémonie à l'Ossuaire d'EFFRY
17 Mai	Cérémonie au Carrefour de l'Etoile à Macquenoise
21 Mai	Hommage aux victimes du Lazaret à EFFRY
08 juin	Journée des Indochines à HIRSON et MONDREPUIS
18 Juin	Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle à MONDREPUIS
28 Juin	Cérémonie aux Résistants de la Coupille à ST ALGIS
14 Juillet	Cérémonie fête Nationale à HIRSON et ST MICHEL
29 Aout	Cérémonie au Cimetière Militaire de LE SOURD
30 Août	Cérémonie de la Libération de MONDREPUIS
02 Septembre	Cérémonie du Massacre du gard à ETREUX
13 Septembre	Cérémonie aux maquisards d'ERLOY
18 Octobre	Cérémonie Notre Dame de Lorette à HIRSON
08 Novembre	Cérémonie de la Pierre d'HAUDROY à LA CAPELLE
09 Novembre	Cérémonie IN MEMORIAL du Général de Gaulle à WIEGE
11 Novembre	Cérémonie du 11 Novembre à HIRSON
05 Décembre	Journée Nationale des AFN à MONDREPUIS

## 7)- RUBRIQUE : COMPTABILITE – TRESORERIE ::

=====

Maintenant, je vais passer la parole à notre nouveau TRESORIER : Mr HENRY, Christian qui va vous donner connaissance de la trésorerie de notre ASSOCIATION. En l'absence de notre CONTROLEUR aux COMPTES Mr LOUVIAU, Christian (Problèmes de santé), à qui j'ai présenté et remis les comptes de notre section 3 semaines avant notre AG, je vous donnerai lecture de son attestation, que je vous présente, datée et signée de sa main, assurant l'exactitude des dits comptes et des écritures.

-----

Prise de paroles de HENRY, Christian :

Lecture par le PRESIDENT de la certification de l'exactitude des COMPTES.

A l'issue : Poser la QUESTION aux SOCIETAIRES :

QUESTION : A la lecture des chiffres de notre TRESORERIE :

=====

Il y a-t-il des questions ? OUI - NON ?

Qui est CONTRE ? - Qui S'ABSTIENT ?

Si personne n'est contre : le BILAN est approuvé

Le Bureau Directeur de la 492° Section des MM d'HIRSON est actuellement composé des personnes suivantes :

- : Président et Secrétaire : MERELLE, Guy
- : Président honoraire : DEVIN, René
- : Vice-Président : RUTON, Robert
- : Trésorier : HENRY, Christian
- : Contrôleur aux Comptes : LOUVIAU, Christian
- : Délégué National nommé de droit : MERELLE, Guy
- : Délégué National élu aux SECTIONS : RUTON, Robert
- : Porte-Drapeau de la Section : BRICOUT, Sylviane.
- : Porte Drapeau Honoraire : KEISER, Serge.

-----

8)-VOTE :

=====

Devant l'augmentation des Sociétaires de notre SECTION – de leur position géographique, venant des cantons de GUISE – LE NOUVION EN THIERACHE – MONTCORNET – AUBENTON et autres, ainsi que des départements du NORD – des ARDENNES ou encore de MEURTHE ET MOSELLE et même d'autre pays comme le VIETNAM, mais aussi de la volonté de certains de vouloir abandonner ou intégrer notre bureau directeur, il m'a paru utile, nécessaire et bien sûr obligatoire, de devoir procéder à un renouvellement et à un complément de poste au sein de notre bureau Directeur.

Nous allons donc procéder à une élection de la manière OFFICIELLE et DEMOCRATIQUE et conformément aux statuts de notre SOCIETE pour désigner deux nouveaux VICE-PRESIDENTS et un nouveau CONTROLEUR aux COMPTES.

Par courrier, tous les membres de notre section ont reçu une invitation pour être présents à cette AG mentionnant que l'ordre du jour en plus du RAPPORT MORAL – du BILAN DES ACTIVITES et de la GESTION FINANCIERE, porterait sur l'élection de nouveaux membres au bureau et que ceux, qui seraient intéressés de l'intégrer, se devaient de nous faire part de leur intention. Dans ce courrier était joint une PROCURATION, à nous retourner pour ceux, qui pour des raisons aussi multiples que variées, ne pouvaient pas assister à cette réunion. A l'heure de ce vote, le nombre de nos sociétaires présents, représentés ou absents sur les 39 inscrits, est le suivant :

Nombre de SOCIETAIRES :	39
Nombre de SOCIETAIRES PRESENTS :	28
Nombre de SOCIETAIRES REPRESENTES	4
Nombre de SOCIETAIRES ABSENTS ET NON REPRESENTES :	7

A)- QUESTION : M FIECHA, Pierre se présente au Poste de 1° VICE  
===== PRESIDENT de la 492° Section des Médaillés Militaires  
d'HIRSON à la place de Mr RUTON, Robert.(démission)

Qui est CONTRE :

Résultat : Mr FIECHA, Pierre est élu 1° Vice-Président.

B)- QUESTION : Mr PINON, Dominique se présente au Poste de  
===== 2° VICE PRESIDENT de la 492° Section d'HIRSON en  
Remplacement de Mr PIERRON, Arsène (décédé).

Qui est CONTRE

: Résultats : Mr PINON, Dominique est élu 2° Vice- Président

C)- QUESTION : Mr GOBRON, Antoine se présente au Poste de  
===== CONTROLEUR aux COMPTES de la 492° Section des  
des Médaillés Militaires d'HIRSON en remplacement de Mr  
LOUVIAU, Christian (démissionnaire).

Qui est contre :

Résultat : GOBRON, Antoine est nommé CONTROLEUR  
aux COMPTES de la 492° Section des MM d'HIRSON.

-----  
D)- QUESTION : Devenu Premier Vice-Président, Mr FIECHA, Pierre se  
===== présente en qualité de DELEGUE NATIONAL ELU et  
DEPARTEMENTAL au sein de notre SECTION.

Est-ce qu'un de nos SOCIETAIRES est CONTRE et voudrait  
Postuler à ces postes et à sa place ?

Résultat : FIECHA, Pierre est élu en qualité de DELEGUE  
NATIONAL et DEPARTEMENTAL des ELUS de notre SECTION

-----  
E) - QUESTION : Il y a-t-il des personnes qui veulent intégrer le BUREAU ?  
=====

OUI

NON

Résultat : Aucune personne ne désire intégrer le BUREAU.

-----  
9)- NOMINATION : En vertu de l'article 5 des STATUTS de la SNEMM  
===== relatif à l'HONORARIAT et par courrier, j'ai demandé au  
Directeur Général de la SNEMM et aux membres de son Conseil  
d'Administration que Mr RUTON, Robert soit nommé PRESIDENT  
HONORAIRE de la 492° Section des MM d'HIRSON. Cette demande a été  
acceptée et c'est avec un grand plaisir que nous le gardons au sein de notre  
bureau où dorénavant il fera fonction de SAGE au « Conseil Constitutionnel »  
de notre SECTION en compagnie de notre autre Président Honoraire : DEVIN,  
René. De par leur âge, leurs expériences et surtout leurs fonctions d'anciens  
présidents, ils sont pour nous, de véritables « bibliothèques ».

## 10)- COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR :

---

Le Bureau Directeur de la 492° Section des MM d'HIRSON est maintenant composé des personnes suivantes :

- : Président et Secrétaire : MERELLE, Guy
  - : Présidents honoraires : DEVIN, René et RUTON, Robert.
  - : 1° Vice-Président : FIECHA, Pierre
  - : 2° Vice-Président : PINON, Dominique
  - : Trésorier : HENRY, Christian
  - : Contrôleur aux Comptes : GOBRON, Antoine.
  - : Délégué National nommé de droit : MERELLE, Guy
  - : Délégué National élu aux SECTIONS : FIECHA, Pierre
  - : Porte-Drapeau de la Section : BRICOUT, Sylviane.
  - : Porte Drapeau Honoraire : KEISER, Serge.
- 

## 11)- NOUVELLE APPELLATION DE LA SECTION

---

Pour les raisons indiquées lors du VOTE et portant principalement sur la dispersion géographique de nos SOCIETAIRES, j'ai demandé le 15 Décembre 2014 par courrier auprès du Conseil d'Administration de la SNEMM à PARIS, un changement d'APPELLATION de DENOMINATION de notre SECTION en proposant l'appellation suivante :

« « La 492° SECTION des MEDAILLES MILITAIRES  
d'HIRSON et du PAYS de THIERACHE » » »

Le POURQUOI de cette DEMANDE :

---

Comme nous avons des ADHERENTS sur l'ensemble du territoire de ce PAYS de THIERACHE, lequel est une entité territoriale reconnue par la LOI et qui regroupe en son sein 5 COMMUNAUTES de COMMUNES qui sont les communautés de la Région de GUISE – de la Thiérache d'AUMALE – de la Thiérache du CENTRE et du Pays des TROIS RIVIERES et de la communauté des PORTES de la THIERACHE.

La réponse nous sera donnée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la SNEMM. ?

---

12) - APPROBATION :

=====

Concernant le RAPPORT MORAL que je viens d'évoquer,  
il y a-t-il des QUESTIONS ?

OUI

NON

Qui est CONTRE son APPROBATION ?

Qui s'abstient ?

Le RAPPORT MORAL est approuvé.

-----

Concernant le RAPPORT DES ACTIVITES et de la demande de  
CHANGEMENT d'APPELLATION de DENOMINATION que je viens  
d'évoquer, il y a-t-il : Des QUESTIONS ?

OUI

NON

Qui est CONTRE son APPROBATION ?

Qui s'abstient ?

Le RAPPORT des ACTIVITES est approuvé.

-----

13)- REMISE DE MEDAILLE :

===== J'appelle à me rejoindre devant vous notre nouveau  
PRESIDENT HONORAIRE Mr RUTON, Robert.

« « « « « « Mon cher ROBERT, en récompense des services rendus à la 492°  
Section des MM d'HIRSON, j'ai le grand honneur et le plaisir de te remettre la  
MEDAILLE D'OR qui t'a été attribuée, à ma demande, par le Président Général  
et les Membres du Conseil d'Administration de la SNEMM à PARIS pour  
l'ensemble de ton œuvre au service du monde associatif et Patriotique. Je  
demanderai à tous et toutes, ici présents, de vous lever et de l'applaudir pour  
cette récompense, grandement méritée. « « « « « «

MERCI

-----

14)- CONCLUSION :

=====

Maintenant que notre AG se termine, je vais demander à notre :

--- : Président Départemental Mr ANUSET, s'il désire prendre la parole pour compléter et apporter à notre connaissance quelques informations ou précisions venant de l'UD ou de notre siège national à PARIS  
et ceci avant de donner la parole, en dernier, à Mr Jean Jacques, THOMAS, Maire d'HIRSON.

J'ajoute qu'à l'issue de ce ou ces prises de paroles, je vous convierai tous et toutes à vous rendre devant la STELE de l'Escadron pour un dépôt de gerbe. Nous nous retrouverons, ensuite, dans cette salle où un APERITIF d'honneur, nous sera servi avant notre traditionnel REPAS.

Merci à tous et toutes de m'avoir écouté.

Vive la Médaille Militaire

Vive notre 492° Section des MM d'HIRSON

et Vive la FRANCE